

No de résolution  
ou d'annotation

À une séance régulière du conseil d'établissement de l'école Marguerite-Bourgeois dûment convoquée et tenue au service de garde de l'école ce vingt-cinquième jour de mars, deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures quarante-cinq, formant quorum, sont présents :

**LES PARENTS**

Mme Joanie Maclure  
M. Pier-Olivier Godbout

M. William Giguère

**LES REPRÉSENTANTS(ES) DES ENSEIGNANTS(ES)**

Mme Marie-Josée Lecomte

M. Stéphane Laquerre

**LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Mme Josée Rathier

**LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE**

Mme Isabelle Ricard

**LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ**

**EST AUSSI PRÉSENT**

M. Dominic St-Laurent, directeur

**EST ABSENTE**

Mme Héroïse Boily

**1. MOT DE BIENVENUE**

La séance débute à 18h45, la présidente souhaite la bienvenue à tous.

**2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum, la présidente procède à l'ouverture de la séance.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par monsieur William Giguère que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01-CE250325

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 JANVIER 2025**

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Ricard d'adopter le procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2025.

02-CE250325

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur St-Laurent nous informe qu'un comité a été créé afin de préparer la porte ouverte qui aura lieu le xx mai 2025. Les membres sont : Jessica Lessard, Valérie Boissonneault et Sonia Giroux.

Madame Maclure propose d'inclure les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

Monsieur St-Laurent nous informe également que les dépenses MAO pourront reprendre dès le 1<sup>er</sup> avril 2025. Nous allons pouvoir acheter du mobilier, des portables pour le SDG et des Chromebook.

## 6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune personne dans l'assistance.

## 7. FORMATION OBLIGATOIRE CÉ

La Loi sur l'instruction publique oblige tous les nouveaux membres du conseil d'établissement à suivre la formation du conseil d'établissement. Monsieur Dominic St-Laurent explique aux membres qu'ils recevront un lien pour visionner les capsules. Les fiches d'informations seront accessibles à chaque rencontre.

## 8. INFORMATIONS

### 8.1. Représentant du comité de parents

Monsieur Godbout fait un résumé de la rencontre du 11 février 2025 :

- ❖ Compression budgétaire
- ❖ Épargne de 250 000 \$ dû à une économie sur le chauffage
- ❖ Coupure formation pour les professionnels
- ❖ Étude sur le bilan des actions pour l'intimidation et la violence : taux de 11.7 %

### 8.2. Technicienne du SDG

- ❖ Animations durant la période du dîner : un succès
- ❖ Activité Chandelart à la pédagogie du 21 mars : à refaire, vraiment apprécié
- ❖ Pédagogie du 31 mars : Cabane à sucre «Les sportifs»
- ❖ Inscription 25-26 : 186 réguliers, 100 sporadiques

### 8.3. Directeur de l'école

- ❖ Déneigement :
  - Nouveau comité CSS, M. St-Laurent en charge, appel d'offres à venir
- ❖ Location du gymnase
- ❖ Mois de l'alimentation :
  - Confection de trois collations par le service de garde et Mme Stéphanie
  - Défi moi j'croque
- ❖ Mois de la lecture :
  - Bingo
  - Lecture lampe de poche

- ❖ Récréation :
  - Comité afin de faire de meilleures interventions lors des récréations
- ❖ Message Facebook aux parents :
  - Vêtements mouillés
  - Charte

#### 8.4. Correspondance

Mme Maclure nous parle d'un document qu'elle a reçu pour le comité de parents.

### 9. PROJET ÉDUCATIF

M. St-Laurent nous informe sur les points suivants :

- ❖ Lecture
  - Cercle des lecteurs, 3 classes touchées
  - Prochaine mensuelle, activité avec les enseignants
- ❖ Apaisement
  - Enseignement coin calme fait
  - Exploration d'autres formes
- ❖ Motivation en classe
  - D'ici la mensuelle de mai au moins une activité par classe
- ❖ Motivation hors classe
  - Dîner SDG, on poursuit, 2<sup>e</sup> bloc
- ❖ Activités récompenses et rassembleuses
  - Cacheette
  - Doudou
  - Cabane à sucre à venir
  - Recensement

### 10. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 25-26

Monsieur St-Laurent fait la présentation du document, et mentionne les changements.

**CONSIDÉRANT** la participation des enseignants à l'élaboration du document;

**CONSIDÉRANT** le processus de consultation auprès de l'équipe-école effectué en mars dernier;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction d'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Pier-Olivier Godbout, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** les normes et modalités d'évaluation 2025-2026 après quelques corrections.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. RÈGLES DE CLASSEMENT 25-26**

Monsieur St-Laurent informe les membres des règles de classement.

**CONSIDÉRANT** que l'article 96 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement doit approuver les règles de classement des élèves;

**CONSIDÉRANT** la participation des enseignants à leur élaboration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction d'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Josée Rathier, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** les règles de classement 2025-2026.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

04-CE250325

**12. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU SERVICE DE GARDE 25-26**

Mme Ricard présente les règles de fonctionnement du SDG.

**CONSIDÉRANT** l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique qui donne le mandat au conseil d'établissement d'approuver les règles de fonctionnement des services de garde;

**CONSIDÉRANT** que cette proposition a été élaborée avec la participation de la responsable et des éducateurs de l'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction de l'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Josée Rathier, il est résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** les règles de fonctionnement des services de garde pour l'année 2025-2026 telles que présentées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

05-CE250325

### 13. PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Monsieur St-Laurent présente les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.

**CONSIDÉRANT** Article 77.1.1 Dans le cadre de l'article de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition de la direction de l'école, la liste des coûts qui seront pris en compte, par le personnel de l'école, dans l'élaboration de la liste du matériel didactique, la liste des fournitures scolaires, les frais chargés au service de garde ou toutes les situations où une contribution financière sera demandée aux parents.

**CONSIDÉRANT** la proposition de la direction de l'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Josée Lecomte, il est résolu à l'unanimité, d'approuver les principes d'encadrement des frais chargés aux parents, tels que présentés.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

06-CE250325

### 14. OFFRE DE PHOTOS SCOLAIRES 25-26

M. St-Laurent nous donne les informations concernant la compagnie Lumo Photo, référé par Mme Stéphanie Chainé et aussi par différentes écoles qui font affaire avec eux.

Pour l'instant, la date arrêtée est le 3 octobre 2026.

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la direction d'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Isabelle Ricard, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** Lumo Photo pour les photos scolaires pour 2025-2026. Contrat à venir.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

07-CE250325

### 15. CIBLE D'EFFORT BUDGÉTAIRE

M. St-Laurent informe les membres des choix de coupures budgétaires qu'il a dû faire suite à la demande du CSS afin de couper 1 995 \$

### 16. AFFAIRES NOUVELLES

Madame Ricard, nous présente une sortie pour la journée pédagogique du 16 mai 2025 au CSAD.

**CONSIDÉRANT** l'intérêt des élèves d'aller à l'extérieur lors des journées pédagogiques;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Pier-Olivier Godbout, il est proposé d'approuver la sortie.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

08-CE250325

09-CE250325

**17. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur William Giguère propose la levée de la réunion à 8 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

  
Dominic St-Laurent  
Directeur d'école  
École Marguerite-Bourgeois

  
Joanie Maclure  
Présidente du conseil d'établissement  
École Marguerite-Bourgeois